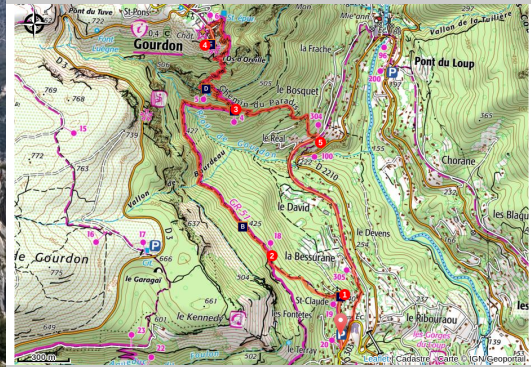


BAR-SUR-LOUP - Chemin du Paradis

Le Bar-sur-Loup



Vue sur le village de Gourdon (©Greg Germain)

À l'approche de Gourdon, village perché et labellisé Plus Beau Village de France, les lacets de plus en plus aériens s'empilent entre les terrasses de cultures. Le chemin du paradis !

« Le chemin du Paradis est un sentier exceptionnel, sa progression est aérienne alors que se dessinent les premiers toits du village de Gourdon. La vue de la place Victoria laisse une trace indélébile... ». Julien Lageat, chargé de mission Développement touristique au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

Longueur : 8.3 km

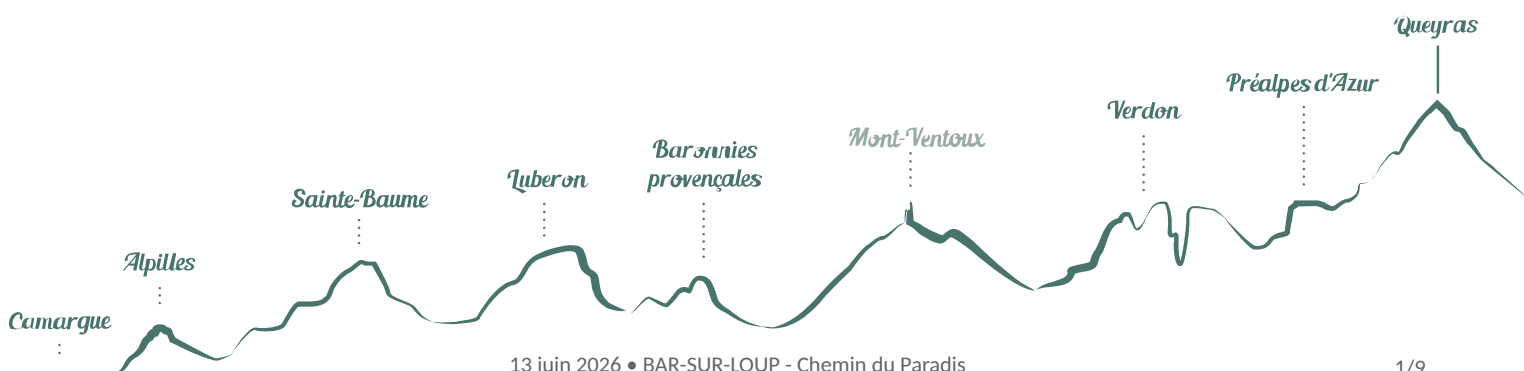
Dénivelé positif : 552 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire

Accessibilité : Rando avec âne



Itinéraire

Départ : Cimetière, Bar-sur-Loup

Arrivée : Cimetière, Bar-sur-Loup

Balisage :  GR®  PR

Dos au parking, poursuivre à droite le chemin de Bessurane (GR® 51) jusqu'à la chapelle Saint-Claude.

1- Bifurquer à gauche sur une route goudronnée, puis s'engager de suite à gauche sur le sentier qui s'élève brusquement. Longer les clôtures et traverser un bois de feuillus jusqu'à une intersection.

2- Au poteau 18, entreprendre le sentier de droite qui mène au canal du Loup. Marcher à flanc de montagne sur une large plate-forme et franchir la petite passerelle du vallon de Gourdon. Continuer toujours à plat et déboucher sur le chemin du Paradis.

3- Remonter celui-ci sur la gauche (GR® 51). Atteindre l'aqueduc du Foulon, puis gravir de nombreux lacets aériens et gagner Gourdon.

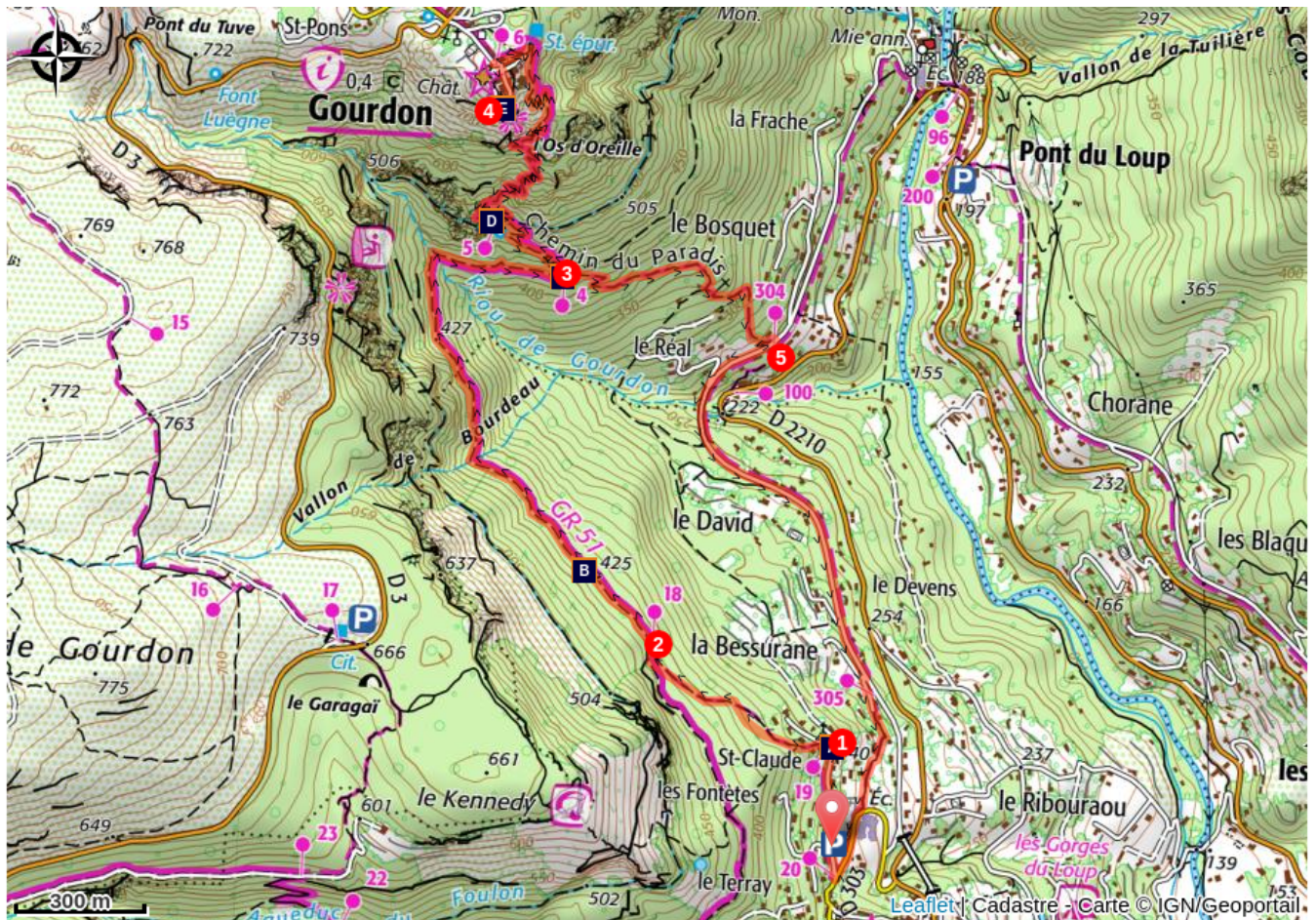
4- Visiter les ruelles pittoresques du village, puis redescendre jusqu'au canal du Loup par le même itinéraire. Au point 3, virer à gauche et poursuivre la descente par le chemin du Paradis. Déboucher sur la route de l'ancien chemin de fer.

5- Bifurquer à droite et revenir vers Bar-sur-Loup. 1 km plus loin, quitter la route et emprunter à droite le chemin des Fontaites pour ainsi revenir au parking du cimetière.



Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.

Vous trouverez les informations actualisées sur les ouvertures-fermetures de l'itinéraire en consultant le lien : [Circuit du Paradis - Randoxygène](#)

Sur votre chemin...



-  Chapelle Saint-Claude (A)
-  La dernière ascension (C)
-  La place Victoria (E)

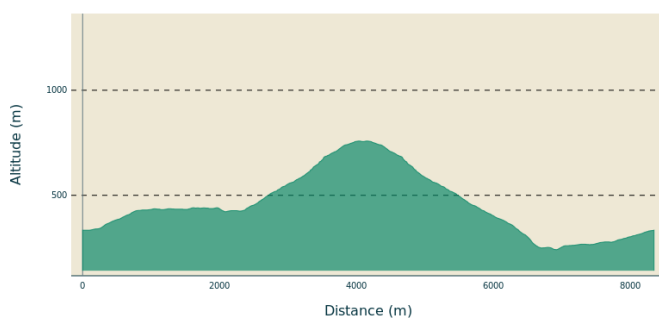
-  Canal du Loup (B)
-  Aqueduc du Foulon (D)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- En amont du point 3 : prudence sur certaines sections rocailleuses du chemin du Paradis pouvant être mouillées.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 241 m
Altitude max 758 m

Transports

Ligne Zou! Proximité [651 Grasse - Vence](#)

Accès routier

À 9 km à l'est de Grasse, par la D2285 et la D2210.
À 25 km au nord de Cagnes-sur-Mer, par la RD2210.

Parking conseillé

Parking du cimetière, Bar-sur-Loup

Source



Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

OT Gourdon



1 Place Victoria, 06620 Gourdon

tourisme@mairie-gourdon06.fr

Tel : + 33 (0)4 93 09 68 25

<https://www.gourdon06.fr/>

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

contact@pnr-prealpesdazur.fr

Tel : (+33) 4 92 42 08 63

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

Sur votre chemin...



Chapelle Saint-Claude (A)

On ignore la date exacte de construction de la chapelle, mais elle est attestée depuis 1615. Elle est ornée d'un tableau représentant Saint-Claude, ainsi que des armoiries du Bar. Restaurée par la famille californienne de Lady Maria Catherine Zaubmuller, vicomtesse Monck (amie du Bar), elle abrite aujourd'hui ses cendres, déposées ici en 1969.

Crédit photo : ©Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur



Canal du Loup (B)

Long d'environ 53 km, ce canal enterré, construit au début des années 1900, traverse 10 communes. Il prend sa source à Gréolières, au cœur du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Déclaré d'utilité publique le 14 octobre 1902, il alimente depuis la ville de Cannes, régulièrement confrontée à des épisodes de sécheresse.

Crédit photo : ©Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur



La dernière ascension (C)

Par faute de cimetière au Bar-sur-Loup, il fallait monter les défunts jusqu'au village de Gourdon. Le seul accès se faisait par ce chemin. D'où son appellation de "chemin du Paradis".

Crédit photo : ©DR



Aqueduc du Foulon (D)

Avant 1885, la ville de Grasse était alimentée par la source de la Foux. Mais le débit était insuffisant, surtout avec l'implantation des usines et des parfumeries. En 1874, la municipalité devient propriétaire de la source Foulon. Le canal est inauguré le 21 juillet 1889 ; il comporte de nombreux ouvrages d'art au-dessus du vide et 22 tunnels d'une longueur totale de 2 600 m sur l'ensemble du réseau. C'est un ouvrage d'aqueduc classique remplacé dans les années 50 par l'imposante canalisation actuelle.

Crédit photo : ©DR



La place Victoria (E)

Un panorama grandiose sur toute la Riviera, d'une ampleur et d'une profondeur admirable, aux couleurs changeantes selon l'heure et la saison. Une table d'orientation vous permet de mieux identifier les éléments de ce point de vue exceptionnel. Pour la petite histoire, la reine Victoria s'est rendue à Gourdon en 1891 : en son honneur, cette grande place porte son nom.

Crédit photo : ©DR - OT de Gourdon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène